

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE**

**CONSULTATION NATIONALE
N° 35/DAL/DSF/DO23/2019**

Un avis de consultation est lancée pour : **travaux de réhabilitation CEMB Elyza Direction Opérationnelle Annaba .**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, accompagnés du cachet de l'entreprise à l'adresse ci-après :

**DIRECTION OPERATIONNELLE D'ANNABA
SOUS DIRECTION FONCTION SUPPORT
DEPARTEMENT ACHAT ET LOGISTIQUE
BOULEVARD BOUZERED HOCINE, ANNABA**

Contre le versement auprès de la banque BNA, Agence 482 Annaba d'un montant de mille cinq cent mille Dinars (**1500DA**), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°0010048220300000079/57

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

Les offres doivent être composées :

- 1- **D'une offre technique** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** ».
- 2- **D'une offre financière** : Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux offres, technique et financière et le dossier administratif, accompagnés des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS CONSULTATION
N° 35/DAL/DSF/DO23/2019
Travaux de réhabilitation CEMB Elyza
Direction Opérationnelle Annaba .**

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

La durée accordée pour la préparation des offres est de quinze jours (**15jours**) à partir de la date de parution du présent avis sur le site WEB AT.



EPE / SPA
NIF : 000216001808337

La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.

Les soumissionnaires sont conviés à assister à l'ouverture des plis des offres techniques et financières, qui aura lieu en séance publique, le même jour correspondant à la date limite du dépôt des plis à **14h00** à l'adresse précitée.

Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **90jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.